



COMMUNIQUÉ

Pour publication immédiate

ÉTUDE DE CARACTÉRISATION DE LA FILIÈRE BIOALIMENTAIRE EN ÉCONOMIE CIRCULAIRE

JOLIETTE, 10 NOVEMBRE 2022 — C'est avec beaucoup de fierté que le Conseil de développement bioalimentaire de Lanaudière (CDBL) annonce, avec la collaboration de ses partenaires, soit le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation (MAPAQ), Lanaudière Économique et la Zone Agtech, la réalisation d'une grande étude qui contribuera au déploiement concerté et structuré de l'économie circulaire sur le territoire. Concrètement, ce sont 159 entrevues téléphoniques qui ont été menées auprès de producteurs agricoles, transformateurs, restaurateurs, institutions, commerces de détail et de gros, afin d'identifier les principaux intrants consommés et extraits générés sur le territoire lanauchois. Une analyse des données réalisée par le Centre de transfert technologique en écologie industrielle (CTTÉI) a permis de cerner les modalités de gestion des matières résiduelles en place et de cibler les principales opportunités de valorisation dans une perspective d'économie circulaire. Parmi les actions prioritaires et opportunités suggérées, on dénote :

- La valorisation des résidus par le développement de nouveaux débouchés à valeur ajoutée selon le principe de priorisation des 3RV-E (réduction à la source, réemploi, recyclage, valorisation, élimination),
- L'accroissement de la part de l'approvisionnement local, notamment des institutions publiques,
- Le déploiement de services additionnels de collecte des matières recyclables et organiques sur le territoire;
- Le renforcement des mesures d'information, de sensibilisation et d'éducation;
- La mise en relation des acteurs du milieu;

« Nous allons maintenant nous assurer de diffuser l'étude et de favoriser la collaboration entre les différents acteurs et réseaux d'experts de la région. Il importe de travailler ensemble pour la mise en œuvre d'actions concertées et arrimées aux outils de planification régionale et provinciale existants », explique Stéphane Sansfaçon, président du CDBL.

« Nous avons vu dans cette démarche un grand potentiel pour favoriser le développement du secteur bioalimentaire de la région. C'est aussi un projet issu de l'Entente sectorielle de développement du secteur bioalimentaire de Lanaudière 2020-2023, qui s'inscrit dans notre vision de la Politique bioalimentaire 2018-2025 – Alimenter notre monde. Encore une fois, nous constatons que, lorsque le milieu s'engage dans une démarche concertée, cela donne lieu à des résultats innovants », ajoute André Lamontagne, ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation et ministre responsable de la région du Centre-du-Québec.

« Nous souhaitons, avec les résultats de cette étude, accompagner et outiller les entreprises dans l'adoption de pratiques circulaires et durables. L'équipe de Synergie Lanaudière (Lanaudière Économique et le CDBL) propose un accompagnement aux entreprises désireuses de créer des synergies et des sous-produits, notamment en donnant une seconde vie aux matières résiduelles », mentionne Nicolas Framery, président de Lanaudière Économique.

« Les résultats de l'étude sont une véritable opportunité pour les acteurs du secteur agricole et agroalimentaire de prendre action pour la mise en place de pratiques écoresponsables via le traitement et la revalorisation notamment des résidus végétaux. Les tendances qui émergent de l'étude permettront aux développeurs de solutions de la Zone Agtech de concentrer leur recherche et développement et leur déploiement sur des champs d'action concrets. L'économie circulaire est une des solutions d'avenir importantes à mettre en place pour réduire les inégalités et l'insécurité alimentaire », précise Marilou Cyr, directrice générale de la Zone Agtech.

Le rapport sommaire ainsi que le rapport complet de l'étude sont disponibles sur le site du CDBL à l'adresse suivante : <https://cdbl.ca/etude-de-caracterisation-de-la-filiere-bioalimentaire/>

Ce projet est financé par le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation dans le cadre du programme Territoires : priorités bioalimentaires.

À propos de Synergie Lanaudière. Porté par Lanaudière Économique depuis 2009, Synergie Lanaudière offre un accompagnement aux entreprises et aux organisations qui souhaitent prendre le virage de l'économie circulaire pour notamment échanger des ressources entre elles, trouver des débouchés à leurs matières résiduelles, s'approvisionner localement à partir de matières recyclées et développer de nouveaux produits à valeur ajoutée à partir de sous-produits.

À propos du CDBL. Le Conseil de développement bioalimentaire de Lanaudière est un organisme à but non lucratif qui développe et dynamise le milieu bioalimentaire de Lanaudière par le biais de projets structurants et par le tissage de liens d'affaires entre intervenants. Actif depuis 1991, le CDBL est reconnu comme étant la « Table de concertation bioalimentaire » de la région.

À propos de Lanaudière Économique. Lanaudière Économique est un organisme à but non lucratif dont la mission est de répondre aux enjeux communs de développement économique local et de contribuer à la prospérité et au rayonnement de Lanaudière en favorisant la synergie des acteurs du développement économique.

À propos de la Zone Agtech. Première en son genre au Canada, la Zone Agtech est une zone d'innovation en technologies agricoles innovantes et bioproduits végétaux de 15 kilomètres carrés, au sein de la MRC de L'Assomption, qui se consacre à rassembler, propulser et faire rayonner les innovations technologiques agricoles du Québec.

Sources :

- Jolène Gadoury, Chargée de projet, CDBL, 438-354-9859, jgadoury@cdbl.ca
- Lanaudière Économique, ddurable@lanaudiere-economique.org

